



Françoise  
**Grossetête**  
RHÔNE-ALPES 2010

Aujourd'hui et demain,  
*ensemble*  
pour Rhône-Alpes

Pierrelatte, le 10 mars 2010

**Monsieur Gérard Betton**

**Président de l'IEO Rhône-Alpes**

**Le petit Avanon**

**07370 Ozon**

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part de votre attachement au développement des langues occitanes et sollicité mon avis sur le rôle des Régions pour les promouvoir : Qué viva la languo nostra !

La Région Rhône-Alpes s'est engagée en faveur de la diversité linguistique. Conseillère régionale depuis mars 2004, j'ai d'ailleurs voté la délibération soumise à l'avis des Conseillers régionaux le 9 juillet dernier avec satisfaction. Elle est fondamentale car de nombreuses langues sont aujourd'hui menacées. Sur le territoire de Rhône-Alpes, l'occitan est parlé dans la Drôme et l'Ardèche, au sud de l'Isère (Trièves) et sur une petite partie de la Loire, et l'arpitan ou francoprovençal sur tout le reste de la Région. L'essentiel pour l'instant est d'obtenir une certaine reconnaissance de nos langues et de pouvoir mieux les faire vivre.

La Région doit développer davantage son soutien aux nombreux projets qui permettent de faire connaître et de faire vivre l'occitan et le francoprovençal, dans des domaines aussi divers que le tourisme, la recherche universitaire, la création littéraire et artistique ou la vie associative. Ces langues régionales ont donné leurs couleurs au français tel qu'il est parlé en Rhône-Alpes.

L'enseignement de ces langues doit se faire dans le cadre d'un accord entre la Région et le Ministère de l'Éducation nationale. Notre Chef de file régional Françoise Grossetête m'a indiqué qu'elle était prête, si le scrutin des 14 et 21 mars lui permettait de devenir Présidente de Région, à inscrire un droit à cet enseignement dans les écoles lorsque le nombre de demandes est suffisant. Nous pouvons aller beaucoup plus loin que ce qui est fait aujourd'hui mais la politique linguistique en faveur des langues régionales doit reposer avant tout sur l'encouragement et l'incitation, et non sur l'obligation de les apprendre.

Je sais avec quel enthousiasme vous vous démenez pour faire connaître les langues occitanes dans les écoles, les associations... J'ai à ce titre dans ma commune à Pierrelatte, l'association Par Laren qui fait un travail remarquable et nous enchante lors de ses représentations théâtrales ou de ses veillées provençales.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour évoquer cela et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très dévoués.

*Bonne cordialement*

**Marie-Pierre MOUTON**

Tête de Liste « Ensemble pour Rhône Alpes » en Drôme